

FEUILLE DE CHOU

Coopérative de solidarité Gaïa



AGA 2013 DE LA COOP
Photo prise le 18 février

Mot de la présidente

Avec l'arrivée du printemps, votre Coop entame sa préparation pour la saison 2014. Nos défis pour l'année visent à :

- augmenter notre production
- augmenter notre visibilité;
- développer de nouveaux marchés, notamment en proposant des offres personnalisées;
- développer des produits transformés rentables.

Un nouveau CA, très dynamique, diversifié et complémentaire, a été élu récemment. Les membres du CA, présentés en page 5, travaillent déjà très fort pour relever ces défis ambitieux.

En tant que membre de la coopérative, vous êtes également sollicités, dans vos talents, pour contribuer à l'avancement de la coopérative. Que ce soit pour le travail sur la terre, pour une contribution dans un comité ou pour des projets ciblés, contactez-nous pour nous faire part de vos intérêts et disponibilités. Nous avons besoin de vous!

Nouvelle présidente - Natacha Sénéchal



LES PARTS DE RÉCOLTE SE DIVERSIFIENT CETTE ANNÉE !

Horaire des livraisons

Le temps de commander les parts de récoltes pour l'été 2014 est arrivé. Vous pourrez faire le plein de vitamines en mangeant les légumes issus de la terre de votre Coop. Nous avons apporté des changements cette année pour vous offrir un meilleur service et répondre aux demandes exprimées lors de la dernière AGA



SECTEUR EST (Marquette)

Lundi - 17h à 18h
Stationnement de la
Bibliothèque Alice-Lane
6, avenue Radisson

SECTEUR OUEST (Hauterive)

Jeudi - 17h à 18h
Stationnement du IGA
1 500 de Bretagne

POINTE-AUX- OUTARDES

Lundi - 19h
Coop Gaïa
305, rue Labrie

LES PARTS DE RÉCOLTE SE DIVERSIFIENT CETTE ANNÉE !

Livraisons hebdomadaires!

Le service de livraison est doublé! Vos fermiers viendront vous livrer vos parts une fois par semaine. Grâce à ces livraisons plus fréquentes, nous serons en mesure de vous offrir des produits plus frais, de diminuer les pertes au champ et dans votre réfrigérateur, en plus d'être plus équitables entre les deux secteurs et de minimiser les oublis. Bref, la même part mais distribuée plus souvent et en moins grosse quantité à la fois pour plus de qualité et d'équité.

Pour ce qui est des livraisons, le service restera le même. Nous serons présents avec notre remorque, nos sourires et de bons légumes dans nos différents points de chute, dans les deux secteurs de Baie-Comeau (Est et Ouest).

Nous souhaitons commencer les livraisons vers la deuxième semaine de juillet et prolonger les récoltes jusqu'au début d'octobre.

Le coût de la part de récolte pour la saison est de 300\$. Vous pouvez faire deux paiements de 150\$ chacun, soit le premier daté du 15 mai et le second du 15 juin.

Afin d'avoir accès aux parts et de réserver votre place, vous devez envoyer vos paiements avant le 15 mai au 305 Labrie Pointe-aux-Outardes, G0H 1M0.

N'oubliez pas de compléter et retourner le coupon d'inscription à l'adresse de la Coopérative en y joignant votre paiement.
Pour info: coop_gaia@yahoo.ca

... Parts réduites ...
voir page suivante

LES PARTS DE RÉCOLTE SE DIVERSIFIENT CETTE ANNÉE !

Parts réduites

Suite à l'AGA et à la demande des membres, le conseil d'administration a décidé de lancer un projet pilote de parts réduites. Il s'agit de parts qui sont plus petites que les parts standards. Les parts seront réduites en quantité et en variétés car il est impossible de séparer certains produits (chou, chou-fleur, pain, etc.). Ces parts réduites seront disponibles en quantité limitée et seront livrées en même temps que les parts standards.

Pour réserver une part réduite, contactez Mélodie au 418-567-3167. Un total de 15 parts réduites sont disponibles cette année. En ce sens, Mélodie prendra les 15 premiers appels pour ensuite rediriger les membres vers une part standard hebdomadaire.

Nous sommes très heureux de continuer à faire profiter les membres de la coopérative des produits frais des récoltes en offrant un service qui répond aux besoins exprimés. Nous sommes impatients de commencer les livraisons.



CHANGEMENTS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

À la dernière AGA ayant eu lieu le 18 février dernier, les membres ont accepté les propositions de changements aux règlements généraux proposés par le CA.

Voici le résumé des changements qui ont été apportés:

1) Changement définition membre soutien individuel (article 4.1.5)

Dans le but d'uniformiser la définition des membres et d'officiallement intégrer les membres de la famille des membres soutien, le libellé de la définition de membre soutien individuel a été modifié pour le suivant:

Membre de soutien famille: Personne ou groupe qui habite la même demeure (famille) qui a un intérêt économique ou social dans l'atteinte de l'objet de la coopérative.

Ce changement fait suite à une demande de l'AGA 2013.

2) Clause pour les OBNL dans les parts de qualification (article 3.1)

Une clause spéciale pour les OBNL a été ajoutée dans la catégorie de membre de soutien corporatif afin d'établir le nombre de parts de qualification à 25 (250\$) au lieu de 50 (500\$).

Nouveau conseil d'administration

Le CA de Gaïa

Natacha Sénéchal

Présidente

Mérodie Desrosiers

Vice-présidente

Caroline Couture

Trésorière

Myriam Chênevert

Secrétaire

Evelyne Roy

Administratrice

Eve Ferguson

Administratrice

Émilie Dupras-Langlais

Administratrice à la vie coopérante

Bruno Savard

Administrateur

Adèle Lavoie

Administratrice

Et un merci tout spécial à nos dernières administratrices !

Émilie Chassé et Geneviève Whilshire !



Suivez-nous sur Facebook

Pour infos: www.coopgaia.ca
ou coop_gaia@yahoo.ca